Comprendre la réglementation et formaliser les contrats du spectacle vivant

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 1904170F — Mise à jour : 26 juin 2026

Organisme responsable : **LE JARDIN MODERNE**

Présentation de la formation

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique du spectacle vivant.
- Appréhender la réglementation applicable aux activités du spectacle vivant.
- Identifier les catégories de contrats d'engagement et commerciaux, ainsi que les principes généraux pour formaliser le contrat adapté.

Programme

Le cadre réglementaire de la production et de l'organisation de spectacles vivants :
• Le cadre légal (les entrepreneur·euse·s de spectacles, la licence, les spectacles occasionnels, le GUSO).
• L'entrepreneur·euse de spectacles employeur·euse (droit du travail, conventions collectives, obligations liées à l'embauche des salarié·e·s).
• Les spécificités liées à l'engagement des artistes et des technicien·ne·s (contrat, rémunération, régime de l'intermittence).

Les contrats du spectacle :
• Généralités sur les contrats et relations contractuelles dans la filière du spectacle vivant.
• Le contrat d'engagement.
• Le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle.
• Le contrat de coréalisation.
• Le contrat de coproduction.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Sans niveau spécifique

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2333212S	Présentiel	Rennes	26/01/2027	27/01/2027
2333235S	Présentiel	Rennes	20/05/2027	21/05/2027

Source : GREF Bretagne #1904170F